

Personnel sanitaire des hôpitaux

TRAVAILLEURS SOCIAUX, 1961 — 1968





BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
Division de la santé et du bien-être
Section des institutions

BRJN

7329251

PERSONNEL SANITAIRE DES HÔPITAUX

TRAVAILLEURS SOCIAUX

1961 - 1968

Publication autorisée par
le ministre de l'Industrie et du Commerce

Mai 1972
9002-565

Prix: 50 cents

Information Canada
Ottawa



PRÉFACE

La Section des institutions (Division de la santé et du bien-être) du Bureau fédéral de la statistique a produit une série de bulletins hors série sous le titre général *Personnel sanitaire des hôpitaux*. Ces bulletins font partie des séries générales que produit la Section des institutions sur le personnel sanitaire et de bien-être, et qui comprennent, entre autres, la série des enquêtes sur les traitements annuels du personnel infirmier des hôpitaux et des infirmières d'hygiène publique.

Ces bulletins, fondés sur des tableaux publiés et non publiés de la Section des institutions et sur d'autres données du B.F.S., constituent une étude approfondie d'un grand nombre des différentes catégories de praticiens et de techniciens des hôpitaux canadiens. Les données sont tirées des renseignements détaillés fournis dans le Rapport d'activité des hôpitaux (HS-1 et HS-2) depuis 1961 et elles font ressortir des points comme l'évolution des régimes d'emploi, les charges de travail, le taux de renouvellement, etc., pour chaque province et pour le Canada entier.

On trouvera dans ces bulletins un bref aperçu des points saillants, ainsi que des tableaux comparatifs chronologiques et, lorsqu'il y a lieu, la définition des termes. Le volume de données présentées varie selon le nombre de détails disponibles pour chaque groupe de praticiens ou de techniciens. Il y aura des mises à jour périodiques.

En plus d'une publication générale, c.-à-d. *Personnel sanitaire des hôpitaux - Généralités, 1961-1968* (numéro de catalogue 83-507F) qui donne au lecteur un aperçu général des tendances dans le domaine du personnel hospitalier, il y a un certain nombre de publications qui traitent de groupes particuliers d'employés d'hôpitaux (voir la couverture arrière).

Le statisticien fédéral,
WALTER E. DUFFETT.



TABLE DES MATIÈRES

	Page
Notes explicatives et terminologie	7
Introduction	9
Travailleurs sociaux qualifiés employés	9
Départs de personnel	9
Heures rémunérées	9
Nombre moyen de malades par jour	9
 Tableaux	
1. Hôpitaux en activité et hôpitaux déclarants, par province, 1962-1968	10
2. Travailleurs sociaux qualifiés employés, en pourcentage des effectifs totaux des hôpitaux, hôpitaux généraux et spécialisés, par province, 1961-1968	10
3. Travailleurs sociaux qualifiés employés par les hôpitaux généraux et spécialisés pour 100,000 habitants, par province, 1961-1968	11
4. Taux de renouvellement des travailleurs sociaux qualifiés à plein temps, hôpitaux généraux et spécialisés, par province, 1962-1968	11
5. Travailleurs sociaux qualifiés employés à plein temps et à temps partiel par les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration, par province, 1961-1968	12
6. Départs de travailleurs sociaux qualifiés employés à plein temps par les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration, par province, 1961-1968	13
7. Heures rémunérées, certains ratios pour les hôpitaux généraux et spécialisés par province, 1961-1968	13
8. Heures rémunérées des travailleurs sociaux qualifiés employés par les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration, par province, 1962-1968	15
9. Nombre moyen de malades par jour, hôpitaux généraux et spécialisés, par province, 1961-1968	15

SIGNES CONVENTIONNELS

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications du Bureau fédéral de la statistique.

- .. nombres indisponibles.
- ... n'ayant pas lieu de figurer.
- néant ou zéro.
- nombres infimes.
- P nombres provisoires.
- r nombres rectifiés.

NOTES EXPLICATIVES ET TERMINOLOGIE

Hôpital

Établissement s'occupant des soins médicaux, chirurgicaux ou obstétriques de malades hospitalisés et ayant un permis ou l'agrément du gouvernement fédéral ou provincial ou d'une municipalité dûment autorisée en vertu d'une loi provinciale. Sont nommément exclus, les établissements réservés surtout aux tuberculeux, aux malades mentaux et aux déficients mentaux.

Hôpital public

Hôpital qui est reconnu comme tel par la province, qui n'a pas de but lucratif et qui accepte tous les malades sans égard à leur capacité de payer.

Hôpital privé

Hôpital qui est reconnu comme tel par la province et qui n'admet d'ordinaire que des malades qui paient les soins dispensés, au tarif fixé par la direction.

Hôpital fédéral

Hôpital possédé et dirigé par le gouvernement du Canada; l'administration ressortit soit au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, soit au ministère de la Défense nationale, soit au ministère des Affaires des anciens combattants.

Hôpital général

Hôpital qui traite toutes les maladies ou du moins, une grande variété d'états pathologiques.

Hôpitaux spécialisés

Ces hôpitaux comprennent les hôpitaux pour malades "autres" chroniques, les établissements de convalescence et de réadaptation et les "autres" hôpitaux.

Capacité en lits exploitables

Nombre de lits que l'hôpital peut contenir au 31 décembre de l'année de référence, d'après les normes établies de surface de plancher par lit.

Taille de l'hôpital

Dans le présent bulletin, la **capacité en lits exploitables**, au 31 décembre de l'année de référence, détermine la taille de l'hôpital.

Effectifs à plein temps

Personnes employées à plein temps au 31 décembre, c.-à-d. employées régulièrement durant toute la semaine ouvrable de l'hôpital.

Effectifs à temps partiel

Personnes employées à temps partiel au 31 décembre, c.-à-d., employées régulièrement certains jours ou certaines parties de journées de la semaine ouvrable de l'hôpital.

Départs de personnel

Il y a départ lorsqu'un employé cesse de faire partie du personnel de l'hôpital.

Heures rémunérées

Le nombre d'heures rémunérées au cours de l'année est le nombre d'heures pour lesquelles le personnel régulier de l'hôpital, à plein temps et à temps partiel, a reçu une rémunération de l'hôpital.

Fonds d'administration générale

Le fonds d'administration générale est celui où sont consignées toutes les opérations financières reliées au fonctionnement quotidien de l'hôpital pour la prestation de services aux malades. Ce fonds s'appelle parfois fonds de fonctionnement.

Dépenses du fonds d'administration générale —

Les dépenses au fonds d'administration générale représentent le coût, sur une base de comptabilité d'exercice, du fonctionnement et de l'entretien de l'hôpital durant l'année, quels que soient les déboursés effectués pendant l'année.

Rémunérations —

Il s'agit des rémunérations brutes gagnées durant l'année par tout le personnel hospitalier, qu'elles aient été ou non effectivement versées pendant l'année. Les rémunérations brutes comprennent:

- (1) Les rémunérations et les gratifications gagnées par le personnel rémunéré, y compris les indemnités spéciales et les revenus casuels; elles comprennent aussi les honoraires, les gratifications, les revenus casuels et les indemnités spéciales des médecins ou thérapeutes pour services rendus à l'hôpital.
- (2) La valeur des services gratuits du personnel régulier non rémunéré et de ses revenus casuels, calculée d'après l'échelle de rémunération applicable à des services semblables dans la localité et justifiée par les inscriptions aux bordereaux de paie.

Malades hospitalisés

Malades dûment admis à l'hôpital et auxquels on a attribué un lit ou un berceau. (Sont exclus de cette catégorie les mort-nés et les malades qui visitent un centre de nuit ou de jour attaché à l'hôpital.)

Adultes et enfants — Tous les malades hospitalisés, sauf les nouveau-nés.

Admission — Acceptation formelle et réception d'un malade hospitalisé (y compris un nouveau-né).

Journée d'hospitalisation — Période de soins dispensés à un malade hospitalisé entre les heures de vérification du rôle deux jours successifs; le jour d'admission compte comme une journée d'hospitalisation, mais non le jour du départ.

Population

Les chiffres de population au 1er juin sont les chiffres réels pour les années de recensement et des estimations pour les années intercensitaires.

Service social

Service dirigé par un travailleur social et dont le rôle consiste essentiellement à aider, par des études de cas et du travail d'équipe, les malades et leur famille à régler des problèmes de nature personnelle ou des problèmes liés à leur milieu qui nuisent à leur rétablissement ou à leur réadaptation sociale. Le personnel de ce service dispense aussi des services de consultation et participe à des programmes d'enseignement et de recherche.

Travailleurs sociaux qualifiés

Travailleurs sociaux qui sont diplômés d'une faculté du service social d'une université reconnue, ou dont les titres et qualités sont reconnues par l'Association canadienne des travailleurs sociaux.

INTRODUCTION

Le présent bulletin, qui concerne les travailleurs sociaux qualifiés, fait partie d'une série de publications hors série de la Section des institutions du B.F.S. sur le personnel sanitaire du domaine hospitalier¹ pour la période 1961-1968. En plus de ces bulletins, qui concernent des groupes particuliers de praticiens et de techniciens, il existe une autre publication, intitulée *Personnel sanitaire des hôpitaux - Généralités* (numéro 83-507F au catalogue du B.F.S.), qui contient des données sur l'ensemble du personnel des hôpitaux du Canada pour les années 1961 à 1968.

Travailleurs sociaux qualifiés employés

Le nombre d'hôpitaux en activité qui ont déclaré des heures rémunérées pour des travailleurs sociaux qualifiés² a augmenté lentement, mais sans interruption, entre 1963 et 1968 passant de 90 à 162 (Tableau 1). Le Tableau 5 indique que le nombre de travailleurs sociaux employés par les hôpitaux qui ont présenté une déclaration a plus que doublé entre 1961 (270) et 1968 (554). Au cours de cette période, le nombre de travailleurs sociaux à plein temps s'est accru de 100 %, passant de 236 à 474, tandis que le nombre de travailleurs sociaux à temps partiel montait de 135.0 % (de 34 à 80).

Entre 1961 et 1968, les hôpitaux généraux publics ont employé la majorité des travailleurs sociaux de la branche hospitalière. La proportion des travailleurs sociaux employés dans ce secteur est passée de 77.0 % du total en 1961 à 83.0 % en 1968. Presque tous ces travailleurs sociaux travaillaient dans des hôpitaux de 100 lits et plus. L'Ontario et le Québec employaient les deux tiers (66.7 %) des travailleurs sociaux déclarés en 1961; en 1968, ils en employaient 71.0 %. D'autre part, l'Île-du-Prince-Édouard et les Territoires n'ont déclaré de travailleurs sociaux pour aucune des années observées.

En 1961, les travailleurs sociaux à plein temps représentaient 0.13 % de l'ensemble des effectifs hospitaliers à plein temps et les travailleurs sociaux à temps partiel constituaient 0.17 % de tous les effectifs à temps partiel. En 1968, ces proportions s'étaient accrues légèrement pour atteindre 0.18 % et 0.20 % respectivement. Au niveau provincial, le Québec semblait avoir les proportions les plus élevées et Terre-Neuve, les plus basses (Tableau 2).

Le nombre de travailleurs sociaux employés pour 100,000 habitants est passé de 1.5 en 1961 à 2.7 en 1968 (Tableau 3); le Québec et la Colombie-

Britannique ont conservé des taux élevés tout au long de la période, tandis que Terre-Neuve affichait les plus bas.

Départs de personnel

Les départs de travailleurs sociaux à plein temps font l'objet du Tableau 6. Ces départs ont servi à calculer les taux de renouvellement des travailleurs sociaux à plein temps figurant au Tableau 4. Une analyse du tableau révèle qu'au cours de la plupart des années les taux de renouvellement pour le groupe des hôpitaux généraux publics ont été plus élevés que les taux comparables pour l'ensemble des hôpitaux de tous genres. Le niveau élevé de certains des taux de renouvellement, surtout dans les petits hôpitaux qui ont présenté une déclaration, dépend probablement du petit nombre d'intéressés. Tout examen des répercussions d'un taux de renouvellement doit tenir compte des Tableaux 5 et 6, à partir desquels les taux ont été calculés.

Heures rémunérées

Le Tableau 7 contient certains ratios relatifs aux heures rémunérées pour l'ensemble des hôpitaux et pour le groupe du service social en particulier. Le tableau indique que les ratios pour le groupe des hôpitaux généraux publics étaient chaque année plus élevés que les ratios correspondants pour l'ensemble des hôpitaux. Ces ratios ont eu tendance à augmenter chaque année et, dans les hôpitaux généraux publics, il existait une tendance marquée vers une diminution du nombre d'heures rémunérées par entrevue de malade au cours de la période 1963-1968. Le Tableau 8 indique le nombre total d'heures rémunérées des travailleurs sociaux qualifiés dans les hôpitaux généraux et spécialisés qui ont présenté une déclaration au cours de la période 1962-1968. Le nombre total d'heures rémunérées des travailleurs sociaux qualifiés est passé de 587,324 en 1962 à 916,870 en 1968, soit une augmentation de 56.1 %. Sur le plan provincial, c'est Terre-Neuve qui a affiché le plus fort taux d'augmentation, soit 317.1 % entre 1962 et 1968. Les hôpitaux de 200-299 lits ont connu l'augmentation la plus élevée (235.3 %) du groupe des hôpitaux généraux publics du Canada.

Nombre moyen de malades par jour

Le Tableau 9 indique le nombre moyen de malades (adultes et enfants) dans un hôpital donné un jour donné. Ce tableau figure dans chacun des bulletins spéciaux à titre documentaire, de manière que le lecteur puisse examiner les tendances dans les mouvements du personnel à la lumière de l'évolution du nombre de malades. Il fait voir, par exemple, que le nombre moyen de malades a augmenté de plus de 12 % entre 1961 (23.7) et 1968 (94.1), passant de 83.7 à 94.1, l'augmentation a été de presque 16 %, ce qui a porté le nombre à 101.5.

¹ Sauf indication contraire, le domaine hospitalier comprend les hôpitaux publics, privés et fédéraux et les hôpitaux spécialisés.

² Dans le présent bulletin, travailleur social signifie travailleur social qualifié. Voir la définition dans la terminologie.

TABLEAU 1. Hôpitaux¹ en activité et hôpitaux déclarants², par province, 1962 - 1968

Province	1962 ³		1963		1964		1965		1966		1967		1968	
	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants	En activité	Déclarants
Canada														
Généraux publics suivant la taille..	832	74	838	63	845	74	852	80	869	91	874	106	881	119
1 - 9 lits	49	—	48	—	37	—	36	—	33	—	32	—	32	—
10 - 24 "	208	—	203	—	202	—	203	—	204	—	206	—	200	—
25 - 49 "	189	—	190	—	194	—	192	1	197	2	196	—	201	—
50 - 99 "	133	3	138	2	140	1	144	1	149	2	147	2	145	2
100 - 199 "	126	9	127	3	131	8	130	10	128	8	128	11	130	12
200 - 299 "	49	12	49	9	55	12	58	12	63	20	67	24	70	27
300 - 499 "	45	22	45	19	48	20	51	22	56	26	59	34	58	37
500 - 999 "	26	21	31	23	31	26	30	26	30	26	30	27	37	33
1,000+ "	7	7	7	7	7	7	8	8	9	7	9	8	8	8
Tous hôpitaux														
Canada	1,250	103	1,250	90	1,269	105	1,283	112	1,273	127	1,277	147	1,269	162
Terre-Neuve	43	1	44	—	46	1	47	1	47	—	47	2	47	3
Île-du-Prince-Édouard	9	—	9	—	9	—	9	—	9	—	9	—	9	—
Nouvelle-Écosse	53	5	52	4	51	5	51	6	50	7	50	8	50	9
Nouveau-Brunswick	40	2	40	3	39	4	40	3	40	7	41	4	41	5
Québec	260	28	262	32	266	34	273	37	264	42	269	48	266	52
Ontario	319	34	312	24	317	29	315	35	309	40	306	50	299	57
Manitoba	102	9	101	9	102	9	102	9	99	9	99	8	100	8
Saskatchewan	159	8	157	6	155	7	155	6	154	7	154	7	153	6
Alberta	126	5	131	3	141	6	141	5	151	4	150	7	153	8
Colombie-Britannique	110	10	111	9	112	10	119	10	116	11	118	13	117	14
Yukon	5	—	5	—	5	—	5	—	5	—	5	—	5	—
Territoires du Nord-Ouest	24	1	26	—	26	—	26	—	29	—	29	—	29	—

¹ Publics, privés et fédéraux.

² D'après le nombre d'hôpitaux qui ont indiqué des heures rémunérées pour des travailleurs sociaux qualifiés.

³ Hôpitaux qui ont indiqué des heures rémunérées pour un personnel qualifié et non qualifié.

TABLEAU 2. Travailleurs sociaux qualifiés employés¹, en pourcentage des effectifs totaux des hôpitaux², hôpitaux généraux et spécialisés³, par province, 1961 - 1968

Province	1961		1962		1963		1964	
	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel
Canada	0.13	0.17	0.13	0.12	0.14	0.15	0.14	0.19
Terre-Neuve	0.03	—	0.06	—	0.06	—	0.07	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	0.12	0.19	0.13	0.11	0.17	—	0.15	—
Nouveau-Brunswick	0.09	0.18	0.06	—	0.04	—	0.04	0.17
Québec	0.19	0.50	0.21	0.29	0.22	0.46	0.22	0.44
Ontario	0.08	0.03	0.10	0.04	0.08	0.03	0.09	0.08
Manitoba	0.16	—	0.14	0.07	0.24	0.25	0.19	0.19
Saskatchewan	0.05	0.28	0.07	0.40	0.11	0.32	0.13	0.17
Alberta	0.06	0.10	0.04	0.18	0.07	0.16	0.07	0.26
Colombie-Britannique	0.24	0.17	0.20	0.12	0.22	0.06	0.23	0.21
1965								
Canada	0.15	0.26	0.15	0.24	0.16	0.24	0.18	0.20
Terre-Neuve	0.04	—	0.04	—	0.05	—	0.06	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	0.15	0.12	0.19	0.10	0.21	0.24	0.24	0.08
Nouveau-Brunswick	0.04	0.20	0.07	0.52	0.05	0.32	0.05	0.27
Québec	0.20	0.67	0.22	0.53	0.22	0.45	0.23	0.38
Ontario	0.10	0.13	0.10	0.12	0.11	0.16	0.16	0.12
Manitoba	0.19	0.19	0.18	0.13	0.24	0.12	0.20	0.08
Saskatchewan	0.18	0.23	0.17	0.14	0.17	0.06	0.18	0.11
Alberta	0.08	0.24	0.08	0.14	0.09	0.25	0.10	0.16
Colombie-Britannique	0.23	0.23	0.21	0.34	0.20	0.22	0.21	0.35

¹ Données déclarées.

² Estimations.

³ Publics, privés, et fédéraux.

TABLEAU 3. Travailleurs sociaux qualifiés employés¹ par les hôpitaux généraux et spécialisés² pour 100,000 habitants³, par province, 1961-1968

Province	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada	1.5	1.5	1.7	1.9	2.1	2.2	2.4	2.7
Terre-Neuve	0.2	0.4	0.4	0.6	0.4	0.4	0.6	0.8
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	1.4	1.6	1.9	1.7	1.9	2.4	3.0	3.2
Nouveau-Brunswick	1.2	0.7	0.5	0.7	0.7	1.3	1.0	1.0
Québec.....	2.3	2.4	2.8	2.9	3.2	3.5	3.6	3.8
Ontario	0.9	1.1	0.9	1.2	1.4	1.4	1.7	2.3
Manitoba	1.8	1.7	3.3	2.5	2.7	2.5	3.3	2.8
Saskatchewan	0.8	1.1	1.6	1.7	2.4	2.3	2.1	2.3
Alberta	0.7	0.6	0.9	1.0	1.2	1.2	1.7	1.6
Colombie-Britannique	2.4	2.0	2.1	2.4	2.6	2.5	2.4	2.7

¹ Données déclarées, effectifs à plein temps et à temps partiel.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Estimations.

TABLEAU 4. Taux de renouvellement¹ des travailleurs sociaux qualifiés à plein temps, hôpitaux généraux et spécialisés², par province, 1962-1968

Province	1962 ³	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada							
Généraux publics suivant la taille.....	31.7	33.0	31.7	27.4	29.7	29.4	25.2
1- 9 lits.....	—	—	—	—	—	—	—
10- 24 "	—	—	—	—	—	—	—
25- 49 "	—	—	—	—	—	—	—
50- 99 "	400.0	50.0	—	—	—	—	—
100-199 "	16.7	25.0	—	—	11.8	22.2	—
200-299 "	47.1	20.0	33.3	26.7	17.8	30.2	27.6
300-499 "	36.6	24.0	35.4	17.7	25.4	29.1	29.2
500-999 "	24.2	26.6	27.7	32.5	38.6	28.1	26.5
1,000 + "	34.4	51.2	37.5	31.3	27.9	32.7	21.3
Tous hôpitaux							
Canada	29.3	31.2	29.3	26.6	29.7	27.5	26.8
Terre-Neuve.....	—	50.0	—	40.0	—	120.0	28.6
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse.....	10.0	32.0	—	30.8	13.3	27.0	37.2
Nouveau-Brunswick	40.0	—	—	33.3	50.0	—	50.0
Québec	28.6	31.7	32.7	24.0	24.1	27.3	25.8
Ontario	32.5	36.5	25.4	23.3	31.4	22.0	28.7
Manitoba.....	50.0	33.3	41.7	41.9	41.9	20.0	29.6
Saskatchewan	50.0	—	46.2	23.5	35.0	46.2	20.5
Alberta	42.9	37.5	38.1	28.0	62.1	36.4	21.1
Colombie-Britannique.....	14.9	27.3	21.9	22.8	32.5	30.4	21.4

¹ Le taux de renouvellement est une moyenne qui exprime le nombre de personnes qui ont quitté leur emploi en pourcentage du nombre de salariés.
 Pour 1968, par exemple, la formule de calcul est la suivante: $\frac{\text{Nombre de départs (1968)}}{\text{Nombre de salariés (1967+1968)}} \times 100$.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Les données de 1962 comprennent aussi bien les travailleurs sociaux non qualifiés que les qualifiés.

TABLEAU 5. Travailleurs sociaux qualifiés employés à plein temps et à temps partiel par les hôpitaux généraux et spécialisés¹ qui ont présenté une déclaration, par province, 1961-1968

Province	1961		1962		1963		1964	
	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel
Canada								
Généraux publics suivant la taille	176	31	221	23	228	26	252	36
1- 9 lits	—	—	—	—	—	—	—	—
10- 24 "	—	1	—	—	—	—	—	—
25- 49 "	—	—	—	—	—	—	—	—
50- 99 "	—	—	1	—	3	—	1	—
100-199 "	7	2	5	2	3	1	6	4
200-299 "	9	3	8	3	12	1	12	3
300-499 "	35	8	47	2	53	8	60	9
500-999 "	69	9	88	9	100	12	102	13
1,000+	56	8	72	7	57	4	71	7
Tous hôpitaux								
Canada	236	34	262	26	295	33	312	46
Terre-Neuve	1	—	2	—	2	—	3	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	9	1	11	1	14	—	13	—
Nouveau-Brunswick	6	1	4	—	3	—	3	1
Québec	99	23	118	13	134	20	141	22
Ontario	55	3	68	4	58	3	68	10
Manitoba	17	—	15	1	27	4	21	3
Saskatchewan	5	2	7	3	12	3	14	2
Alberta	8	1	6	2	10	2	11	4
Colombie-Britannique	36	3	31	2	35	1	38	4
Yukon	—	—	—	—	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	—
1965								
1966								
1967								
1968								
	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel	A plein temps	A temps partiel
Canada								
Généraux publics suivant la taille	266	58	299	59	320	71	394	67
1- 9 lits	—	—	—	—	—	—	—	—
10- 24 "	—	—	—	—	—	—	—	—
25- 49 "	—	1	—	3	—	—	—	—
50- 99 "	1	—	2	—	1	1	1	—
100-199 "	10	6	7	4	11	2	11	4
200-299 "	18	5	27	5	26	14	32	15
300-499 "	53	24	73	13	92	17	93	13
500-999 "	95	17	107	18	114	22	173	24
1,000+	89	5	83	16	76	15	84	11
Tous hôpitaux								
Canada	335	72	365	76	406	86	474	80
Terre-Neuve	2	—	2	—	3	—	4	—
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	13	1	17	1	20	3	23	1
Nouveau-Brunswick	3	1	5	3	4	2	4	2
Québec	142	38	165	39	172	40	184	39
Ontario	78	16	81	17	101	24	150	19
Manitoba	22	4	21	3	29	3	25	2
Saskatchewan	20	3	20	2	19	1	20	2
Alberta	14	4	15	3	18	7	20	5
Colombie-Britannique	41	5	39	8	40	6	44	10
Yukon	—	—	—	—	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ Publics, privés et fédéraux.

TABLEAU 6. Départs de travailleurs sociaux qualifiés employés à plein temps par les hôpitaux généraux et spécialisés¹ qui ont présenté une déclaration, par province, 1961-1968

Province	1961 ¹	1962 ²	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada								
Généraux publics suivant la taille	56	63	74	76	71	84	91	90
1- 9 lits	—	—	—	—	—	—	—	—
10- 24 "	—	—	—	—	—	—	—	—
25- 49 "	—	—	—	—	—	—	—	—
50- 99 "	—	2	1	—	—	—	—	—
100-199 "	2	1	1	—	—	1	2	—
200-299 "	1	4	2	4	4	4	8	8
300-499 "	8	15	12	20	10	16	24	27
500-999 "	23	19	25	28	32	39	31	38
1,000 + "	22	22	33	24	25	24	26	17
Tous hôpitaux								
Canada	72	73	87	89	86	104	106	118
Terre-Neuve	1	—	1	—	1	—	3	1
Île-du-Prince-Édouard	—	—	—	—	—	—	—	—
Nouvelle-Écosse	4	1	4	—	4	2	5	8
Nouveau-Brunswick	1	2	—	—	1	2	—	2
Québec	19	31	40	45	34	37	46	46
Ontario	30	20	23	16	17	25	20	36
Manitoba	5	8	7	10	9	9	5	8
Saskatchewan	3	3	—	6	4	7	9	4
Alberta	2	3	3	4	7	9	6	4
Colombie-Britannique	7	5	9	8	9	13	12	9
Yukon	—	—	—	—	—	—	—	—
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	—	—	—	—	—

¹ Publics, privés et fédéraux.

² Les données de 1961 et de 1962 comprennent aussi bien les départs des travailleurs sociaux non qualifiés que ceux des qualifiés.

TABLEAU 7. Heures rémunérées; certains ratios pour les hôpitaux généraux et spécialisés¹, par province, 1961-1968

Province	Heures rémunérées, effectifs totaux des hôpitaux, par lit exploitable						
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada							
Généraux publics suivant la taille	3,873.1	3,959.2	4,032.0	4,143.8	4,230.0	4,299.0	4,400.5
1- 9 lits	3,121.3	3,101.0	3,272.3	3,462.5	3,408.4	3,370.8	3,092.3
10- 24 "	2,440.4	2,475.3	2,467.0	2,519.6	2,556.4	2,587.2	2,643.7
25- 49 "	2,585.0	2,624.3	2,609.6	2,595.0	2,648.6	2,667.8	2,725.1
50- 99 "	2,927.2	3,059.6	3,053.6	3,125.9	3,156.3	3,197.7	3,302.6
100-199 "	3,596.5	3,640.3	3,666.4	3,759.8	3,753.1	3,797.9	3,781.6
200-299 "	3,906.4	3,973.8	3,890.4	4,055.4	4,135.7	4,111.6	4,211.9
300-499 "	4,188.4	4,238.4	4,354.8	4,429.2	4,499.6	4,621.3	4,643.9
500-999 "	4,508.2	4,656.4	4,878.6	5,089.9	5,265.7	5,434.5	5,456.8
1,000 + "	4,823.3	4,832.3	5,060.3	5,046.4	5,232.9	5,086.6	5,482.0
Tous hôpitaux							
Canada	3,538.1	3,576.6	3,656.9	3,777.9	3,864.6	3,941.6	4,039.3
Terre-Neuve	4,231.4	4,008.6	3,773.1	3,734.4	3,570.6	3,866.9	4,370.7
Île-du-Prince-Édouard	2,901.8	2,954.6	3,021.8	2,997.3	3,146.8	3,212.2	3,226.4
Nouvelle-Écosse	3,695.5	3,870.6	3,871.3	3,824.8	3,899.4	4,246.1	4,241.5
Nouveau-Brunswick	3,917.4	4,027.7	4,027.5	4,150.8	4,214.2	4,257.3	4,263.3
Québec	3,612.6	3,678.4	3,879.4	4,110.4	4,174.4	4,246.1	4,273.0
Ontario	3,669.3	3,871.6	3,741.1	3,821.0	3,969.6	4,059.1	4,191.1
Manitoba	3,596.1	3,650.3	3,759.8	3,832.1	4,022.1	4,058.8	4,335.9
Saskatchewan	3,172.2	3,243.7	3,285.6	3,410.7	3,423.0	3,420.0	3,387.4
Alberta	3,095.1	3,179.6	3,012.6	3,110.4	3,135.0	3,198.7	3,332.8
Colombie-Britannique	3,253.7	3,201.4	3,376.9	3,470.5	3,498.2	3,543.0	3,672.5
Yukon	1,983.3	2,200.7	2,074.6	2,063.3	2,087.7	2,072.1	2,022.3
Territoires du Nord-Ouest		1,836.9	1,754.4	1,807.6	1,915.3	1,893.9	2,022.0

¹ Publics, privés et fédéraux.

TABLEAU 7. Heures rémunérées; certains ratios pour les hôpitaux généraux et spécialisés,¹ par province, 1961-1968 - fin

Province	Heures rémunérées, effectif totaux des hôpitaux, par journée d'hospitalisation ²							
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada								
Généraux publics suivant la taille	12.5	12.9	13.2	13.6	13.9	14.4	15.0	15.1
1- 9 lits	10.5	10.7	10.6	10.5	10.5	11.4	11.8	12.0
10- 24 "	8.8	9.0	8.9	9.2	9.4	9.6	9.9	10.3
25- 49 "	9.0	9.1	9.2	9.4	9.4	9.7	10.0	10.2
50- 99 "	10.1	10.0	10.3	10.5	10.8	10.9	11.4	11.7
100-199 "	11.8	12.2	12.4	12.8	12.9	13.2	13.4	13.4
200-299 "	13.5	13.3	13.6	13.6	13.9	14.2	14.4	14.5
300-499 "	13.1	13.7	13.8	14.3	14.7	15.3	15.9	15.4
500-999 "	14.2	14.4	15.1	15.7	16.3	17.2	18.3	18.3
1,000+ "	14.7	15.7	15.6	16.0	16.5	17.0	17.2	17.6
Tous hôpitaux								
Canada	11.6	11.8	12.0	12.4	12.6	13.0	13.5	13.6
Terre-Neuve	12.9	12.6	12.6	13.4	13.6	14.4	15.3	16.0
Île-du-Prince-Édouard	12.6	11.8	12.1	12.4	12.3	12.3	12.7	12.8
Nouvelle-Écosse	13.4	13.3	13.6	13.5	13.8	13.8	14.9	15.1
Nouveau-Brunswick	12.9	12.9	13.2	13.4	13.7	13.8	14.1	14.3
Québec	11.7	11.9	12.2	13.1	13.6	14.3	14.7	14.4
Ontario	11.7	12.0	12.1	12.4	12.5	12.9	13.3	13.7
Manitoba	12.1	12.1	12.3	12.6	13.1	13.5	14.0	14.4
Saskatchewan	10.5	10.8	10.6	11.0	11.3	11.4	11.9	12.1
Alberta	10.6	10.5	10.9	10.9	10.9	11.2	11.7	12.0
Colombie-Britannique	10.9	10.8	10.7	11.2	11.4	11.3	11.7	11.9
Yukon	10.8	11.1	12.4	13.5	13.8	12.9	13.3	13.7
Territoires du Nord-Ouest	12.2		10.9	11.7	12.5	12.5	12.5	13.3
Heures rémunérées, service social, par entrevue								
	1963	1964	1965	1966	1967	1968		
Canada								
Généraux publics suivant la taille	1.59	1.65	1.50	1.42	1.52	1.39		
1- 9 lits	-	-	-	-	-	-		
10- 24 "	-	-	-	-	-	-		
25- 49 "	-	-	-	-	-	-		
50- 99 "	1.10	3.58	2.54	3.19	3.22	3.05		
100-199 "	1.93	1.60	1.17	1.28	1.16	1.39		
200-299 "	1.56	1.60	1.84	1.93	1.56	1.43		
300-499 "	2.83	1.75	1.44	1.56	1.60	1.49		
500-999 "	1.37	1.84	1.61	1.53	1.82	1.65		
1,000+ "	1.42	1.43	1.44	1.10	1.26	1.06		
Tous hôpitaux								
Canada	1.50	1.53	1.43	1.39	1.49	1.39		
Terre-Neuve	0.79	0.82	-	0.93	3.62	1.97		
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-		
Nouvelle-Écosse	0.93	1.15	1.01	0.93	3.60	1.22		
Nouveau-Brunswick	0.50	1.09	1.14	1.10	1.49	0.92		
Québec	2.14	2.03	1.95	1.74	2.03	1.93		
Ontario	1.51	1.39	1.16	1.20	1.14	1.15		
Manitoba	1.36	1.95	1.77	1.91	1.91	1.74		
Saskatchewan	2.08	2.10	2.27	2.84	1.92	1.85		
Alberta	2.07	1.67	1.78	1.96	2.13	2.05		
Colombie-Britannique	0.79	0.80	0.87	0.73	0.67	0.73		
Yukon	-	-	-	-	-	-		
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-	-		

¹ Publics, privés et fédéraux.

² Adultes et enfants.

TABLEAU 8. Heures rémunérées des travailleurs sociaux qualifiés employés¹ par les hôpitaux généraux et spécialisés² qui ont présenté une déclaration, par province, 1962-1968

Province	1962 ³	1963	1964	1965	1966	1967	1968
Canada							
Général public suivant la taille	487,250	474,120	512,543	547,932	632,399	662,803	778,193
1- 9 lits	-	-	-	-	-	-	-
10- 24 "	-	-	-	-	-	-	-
25- 49 "	-	-	-	840	1,552	-	-
50- 99 "	3,232	5,980	2,096	2,088	4,176	2,263	2,446
100-199 "	14,964	8,008	13,619	23,487	17,987	17,015	24,703
200-299 "	29,180	24,738	22,954	36,367	46,550	46,380	68,648
300-499 "	109,094	109,915	116,792	112,538	155,978	191,753	182,106
500-999 "	167,578	198,608	213,340	195,585	225,960	236,008	335,483
1,000+ "	163,202	126,871	143,742	177,027	180,196	169,384	164,807
Tous hôpitaux							
Canada	587,324	577,234	599,245	648,819	745,963	795,612	916,870
Terre-Neuve	1,837	-	1,337	1,455	-	592	7,663
Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Écosse	18,707	21,177	24,743	29,115	37,186	41,049	49,414
Nouveau-Brunswick	5,289	6,204	6,736	6,064	12,523	8,658	11,418
Québec	228,197	267,190	263,401	273,915	339,996	349,503	367,764
Ontario	170,910	129,606	133,155	154,264	162,831	196,958	264,769
Manitoba	49,129	50,696	44,533	41,370	43,797	48,684	46,568
Saskatchewan	25,202	24,768	31,879	40,285	39,964	34,335	42,050
Alberta	14,623	15,927	23,441	29,142	31,932	36,826	46,188
Colombie-Britannique	72,410	61,666	70,020	73,209	77,734	79,007	81,036
Yukon	-	-	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	1,020	-	-	-	-	-	-

¹ A plein temps et à temps partiel.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Les données de 1962 s'appliquent aussi bien aux travailleurs sociaux qualifiés qu'aux non qualifiés.

TABLEAU 9. Nombre moyen de malades par jour¹, hôpitaux généraux et spécialisés², par province, 1961-1968

Province	1961	1962 ³	1963	1964 ³	1965	1966	1967	1968
Canada								
Général public suivant la taille	87.8	90.3	92.3	94.6	96.5	96.4	98.3	101.5
1- 9 lits	5.7	5.7	5.7	6.4	6.9	6.3	6.1	5.9
10- 24 "	12.2	12.1	12.6	12.1	12.3	12.1	12.0	11.8
25- 49 "	26.6	26.2	26.0	25.7	25.8	25.5	24.9	24.8
50- 99 "	55.7	55.0	55.1	54.8	54.7	54.4	53.7	53.6
100-199 "	118.3	110.9	110.7	110.0	110.1	106.8	105.8	106.1
200-299 "	186.9	186.3	185.6	188.5	191.2	193.0	190.1	192.2
300-499 "	327.0	319.3	311.2	306.5	304.8	301.5	308.0	313.1
500-999 "	600.8	592.5	563.5	569.1	567.2	556.6	548.0	548.1
1,000+ "	1,043.5	1,039.7	1,049.6	1,063.0	1,043.6	1,039.9	1,009.0	1,039.6
Tous hôpitaux								
Canada	83.7	81.4	86.7	83.6	88.2	89.1	91.4	94.1
Terre-Neuve	39.9	38.4	42.6	40.9	44.9	42.9	45.8	47.9
Île-du-Prince-Édouard	54.2	54.1	53.4	53.3	53.6	56.0	57.0	56.7
Nouvelle-Écosse	65.7	67.5	70.5	73.3	74.1	77.8	79.7	79.5
Nouveau-Brunswick	80.8	80.5	80.4	83.9	83.5	84.0	83.3	85.3
Québec	104.2	110.3	110.4	106.9	110.4	114.2	115.6	121.6
Ontario	131.8	111.3	139.5	120.3	139.3	140.1	146.4	150.3
Manitoba	54.8	53.5	55.1	53.8	53.7	55.0	54.6	55.6
Saskatchewan	36.9	36.4	38.3	39.3	39.2	39.3	39.1	38.1
Alberta	63.3	63.9	61.8	62.8	66.1	65.3	66.3	69.5
Colombie-Britannique	86.7	82.1	86.5	84.2	86.4	89.1	92.0	96.9
Yukon	27.4	30.3	14.6	13.6	13.1	14.2	13.7	13.0
Territoires du Nord-Ouest	3.7	6.0	8.0	7.2	6.8	6.5	7.0	5.9

¹ Nombre moyen de malades (adultes et enfants) dans un hôpital donné un jour donné.

² Publics, privés et fédéraux.

³ Les données de 1962 et 1964 ne concernent qu'une partie de l'année; les données de 1961, 1963 et de 1965-1968 ont trait à l'année entière.



Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada



1010014119

DATE DUE
DATE DE RETOUR

QUELQUES PUBLICATIONS STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET LA POPULATION

En vente à la Distribution des publications, Section des finances,
Bureau fédéral de la statistique, ou à Information Canada, Ottawa

Numéro de
catalogue

STATISTIQUES DE L'ÉTAT CIVIL

- 84-001 La statistique de l'état civil - M., Bil.
84-201 La statistique de l'état civil - A. provisoire, Bil.
84-202 La statistique de l'état civil - A., Bil.
84-203 *Causes of Death* - A., Angl. (liste détaillée à quatre chiffres pour le Canada et les provinces, par âge et sexe)

Rapports analytiques:

Causes des décès (liste détaillée à quatre chiffres):

- 84-514 *Causes of Death, Canada, 1950-60*, HS., Angl.
84-519 *Causes of Death, Canada, 1958-1964*, HS., Angl.

Tables de survie:

- 84-510 Tables canadiennes de mortalité, 1950-1952, 1955-1957, HS., Bil.
84-512 Tables de mortalité de portée provinciale et régionale, 1950-1952, 1955-1957, HS., Bil.
84-515 Tables de survie du Canada et de ses régions, 1941 et 1931, HS., Bil.
84-516 Tables canadiennes de mortalité, 1960-1962, HS., Bil.
84-517 Tables provinciales et régionales de mortalité, 1960-1962, HS., Bil.
84-518 *Life Expectancy Trends, 1930-1932 to 1960-1962*, HS., Angl.
84-527 Tables de mortalité par sexe, Canada et provinces, 1965-1967, HS., Bil.

Autres publications:

- 84-520 Mortalité générale du au cancer, 1950-1963, HS., Bil.
84-521 Mortalité par cancer selon le siège, 1950-1963, HS., Bil.
84-522 Mortalité accidentelle, 1950-1964, HS., Bil.
84-523 Nuptialité, 1950-1964, HS., Bil.
84-524 Mortalité infantile, 1950-1964, HS., Bil.

STATISTIQUES DES INSTITUTIONS

- 83-001 Indicateurs des hôpitaux - T. Bil.
83-201 Liste des hôpitaux canadiens et des établissements et installations connexes - A., Bil.
83-210 La statistique des hôpitaux, Vol. I, Lits d'hôpital - A., Bil.
83-211 La statistique des hôpitaux, Vol. II, Services hospitaliers - A., Bil.
83-212 La statistique des hôpitaux, Vol. III, Personnel hospitalier - A., Bil.
83-213 La statistique des hôpitaux, Vol. IV, Bilans hospitaliers - A., Bil.
83-214 La statistique des hôpitaux, Vol. V, Revenus hospitaliers - A., Bil.
83-215 La statistique des hôpitaux, Vol. VI, Dépenses hospitalières - A., Bil.
83-216 La statistique des hôpitaux, Vol. VII, Indicateurs hospitaliers - A., Bil.
83-217 La statistique des hôpitaux (Rapport préliminaire) - A., Bil.
83-205 La statistique de l'hygiène mentale, Vol. III, Installations, services et finances des établissements - A., Bil.
83-207 La statistique de la tuberculose, Vol. II, Installations, services et finances des établissements - A., Bil.
83-218 Traitements annuels du personnel infirmier des hôpitaux, A., Bil.
83-219 Traitements annuels des infirmier d'hygiène, A., Bil.
83-507 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Généralités, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-508 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Techniciens de radiologie, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-509 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Techniciens de laboratoire, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-510 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Physiothérapeutes et ergothérapeutes, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-511 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Diététiciens, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-512 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Pharmaciens, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-513 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Archivistes médicaux, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-514 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Psychologues, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-515 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Travailleurs sociaux, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-516 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Radiologues et anatomo-pathologistes, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-517 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Infirmières diplômées, 1961-1968, HS., F. et Angl.
83-518 F Personnel sanitaire des hôpitaux - Infirmières auxiliaires, 1961-1968, HS., F. et Angl.

STATISTIQUES DE L'HYGIÈNE MENTALE

- 83-204 La statistique de l'hygiène mentale, Vol. I, Admissions et radiations des institutions - A., Bil.
83-208 La statistique de l'hygiène mentale, Vol. II, Les malades inscrits dans les institutions - A., Bil.
83-504 *Rates and Probabilities of Separation from Mental Institutions, 1956-58*, HS., Angl.
83-505 *Trends in Hospital Care and Patient Characteristics, 1955-1963*, HS., Angl.
83-506 Probabilité d'hospitalisation dans un établissement psychiatrique du Canada, HS., Bil.
- La statistique de l'hygiène mentale, mouvement des malades. Préliminaire - A., Bil. (gratuit)

STATISTIQUES DE LA SANTÉ PUBLIQUE

- 82-201 Les maladies à déclaration obligatoire - A., Bil.
83-206 La statistique de la tuberculose, Vol. I, Morbidité et mortalité - A., Bil.
82-522 *Infectious Hepatitis, 1961*, HS., Angl.
82-206 La morbidité hospitalière - A., Bil.
82-529 Interventions chirurgicales et traitements, 1968, HS., Bil.
- Nouveaux sièges primaires de tumeurs malignes au Canada, 1969, A., Bil., (gratuit)
- *Hospital Morbidity (98 Category List) 1968*, A., Angl., (gratuit)
- Maladies à déclaration obligatoire, (1924-1968), résumé chronologique, Bil., (gratuit)

RAPPORTS TECHNIQUES SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

1. *Canadian Abridged Life Tables, 1961-1963* - Angl. (gratuit)
2. *Provincial Abridged Life Tables, 1961-1963* - Angl. (gratuit)
3. *Canadian Joint Life Tables, 1960-1962* - Angl. (gratuit)

M. - Mensuel T. - Trimestriel A. - Annuel HS. - Hors série F. - Français Angl. - Anglais Bil. - Bilingue

Outre les publications ci-dessus énumérées, le Bureau fédéral de la statistique publie une grande variété de rapports statistiques sur le Canada tant dans le domaine économique que social, y compris des rapports détaillés sur les recensements de 1961 et 1966. On peut se procurer gratuitement un catalogue complet des publications courantes au Bureau fédéral de la statistique, Ottawa 3 (Canada).